

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 novembre 2020 à 18 heures

L'an deux mille 23 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Mr Jean OTHAX, Maire.

Etaient présents : Ms OTHAX Jean, JOUANINE Marie-Hélène, DOMENGE Eric, BLAYE-FELICE Jean-Claude, RANGOTTE Pierre, BOITEAU Marie, PETITBENOIT Valérie, , , DUPLEIX Brice, PORODO Claudine, CORMY Céline, LOUSTAU MERICAM Cathy, PONS Gilles VICENTE Christophe, PEDESERT Audrey

Excusés : CALANDRA Pierre.

ORDRE DU JOUR :

D'AGRANDISSEMENT ECOLE et AMENAGEMENTS

Compte-rendu des diverses commissions pour l'agrandissement de l'école et le projet LAURENCINE. Restitution prévue fin janvier au CAUE.

Restructuration de l'ensemble du groupe scolaire d 'UZOS

Suite à la réunion avec le directeur de l'école, voici le programme de l'école :

- 1 classe supplémentaire de 60m² si maternelle, 50 à 55 m² si élémentaire
- Sanitaires adaptés aux maternelles avec une douche
- Sanitaire pour le primaire
- 1 local ATSEM tisanerie
- 1 bureau
- 1 garderie faisant également office de salle de motricité, cette garderie aura une entrée distincte de celle de l'école
- Remise en peinture et rafraîchissement de l'ensemble des locaux
- Mise en place d'éclairage LED avec gestion suivant la luminosité (économies d'énergie)
- Rénovation du chauffage chaudière bois ou autre ENR (PAC)
- Amélioration de l'isolation avec une isolation biosourcée ou bio climatique
- Mise en place de panneaux photovoltaïque en autoconsommation (option stockage pour les utilisations nocturne avec alimentation des frigos de la cantine en nocturne)
- Remise en état lambris dessous de toit
- Entrées garderie et école séparées
- Point accueil et attente des parents abrité des intempéries
- WC PMR

Contraintes :

- Travaux en site occupé
- Malgré l'agrandissement l'alimentation électrique devra rester sur un tarif bleu
- Obtenir des CEE
- Classe provisoire dans bungalow ou autre solution
- L'école, la salle polyvalente, le plateau sportif et la cantine sont impactés par le décret tertiaire, et ne font qu'un seul ensemble, il faut donc réaliser le maximum d'économie d'énergie sur ce projet, afin de faciliter au maximum la diminution des consommations du site

Consultation de la commission « Animation, sport, culture » sur le projet global (extension et rénovation de l'Ecole, aménagement « LAURENCINE »)

Identification des besoins

Annexes à la salle polyvalente et au Plateau sportif

Salle annexe à la grande salle

L'existence d'une salle attenante à la grande salle (servant de loges lors des spectacles, de lieu de stockage en sus de la cuisine pour les repas, ...) nous semble très utile, voire indispensable.

L'idéal serait de conserver telle quelle la salle des associations qui joue ce rôle actuellement .

Vestiaires

Vestiaires avec douches surtout indispensables pour le basket , la pelote ,...

Site de stockage pour les associations sportives

Stocker les ballons de basket ou de foot , les agrès pour la gym, ...

Site de stockage du matériel des différentes associations

Stockage de gradins, de buvettes , ..., structures stockées actuellement à la cave et surtout dans les granges « Laurencine »

Il serait bienvenu de construire une zone de stockage à proximité de la salle polyvalente

Salles dans les bâtiments « Laurencine »

Salle à usages multiples (salle de réunion, ludothèque, médiathèque, bibliothèque, activités artistiques , ...) pouvant être utilisée par tous (jeunes , seniors ,)

Salle des associations

Si la salle actuelle était intégrée à l'Ecole

Autres pistes envisageables pour «Laurencine »

Petit théâtre dans une des granges

Sa vocation première serait d'être louée à une ou plusieurs troupes de théâtres. Il s'agirait donc d'un investissement.

Quelques dates pourraient être réservées aux associations d'Uzos (123 pestacles , ...)

Problème des nuisances sonores qui pourraient en résulter.

Animations, Expositions sur le thème de l'Environnement, de l'Eau

.../...

II) TRAVAUX VOIRIES

- PROGRAMME pluriannuel pour l'entretien des voiries : la SOGEBEA doit fournir un devis

- ROUTE DES COTEAUX (CETRA)

Les travaux estimés à 27669,50 € H.T pourraient débiter début décembre.

- Impasse des Près :

Voir les disponibilités de l'entreprise BERGEROT afin de démarrer ces travaux au plus vite. Le revêtement sera réalisé en tri-couche.

- Eclairage public défectueux centre commerçant : problème des poteaux en bois.

- Impasse des Mésanges : 17207,23 HT. – 20648,68 TTC (En attente de mise en concurrence)

MISE EN PLACE RESEAU FIBRE

Les travaux sont en cours sur l'ensemble du territoire communal.

TRAVAUX BATIMENTS ET DIVERS

APPARTEMENT CASSOULET

Compte-rendu de la visite : Travaux importants à prévoir : fissures, humidité et réseau électrique à refaire. Les artisans de la commune ne seront sollicités.

CREPISSAGE MURS LABAN ET PLATEAU SPORTIF

Les devis sont en cours

CHAUDIERE CANTINE

Compte-tenu de l'urgence, il vaudrait mieux changer la chaudière sans attendre l'étude globale d'économie d'énergie sur les bâtiments publics.

Profiter peut-être des vacances de Noël pour réaliser ces travaux.

RENTREE SCOLAIRE JANVIER

Nouvelle action menée avec l'APE auprès de l'Académie. Un rendez-vous a été pris auprès de l'inspecteur afin d'obtenir un demi-poste.

POSTE CAE (cantine)

Mme INIACIO souhaiterait faire un stage CAE à la cantine (9 mois minimum) et est intéressée pour le remplacement de Renée LAPINE.

Mme PEYROULET

Mme PEYROULET est arrêtée jusqu'à nouvel ordre (personne fragile COVID).

Compte-tenu de l'urgence, nous avons contacter Mme INIACIO qui a accepté spontanément. Un contrat d'un mois a été fait Mme INIACIO pour 12 heures/hebdomadaire. Si Mme PEYROULET ne revient pas, il y a lieu de renouveler ce contrat pour le mois de décembre.

A partir de janvier, nous pourrons conclure un CAE avec Mme INIACIO.

QUESTIONS DIVERSES

NOMINATION REFERENT PLUI

*Pour le suivi du PLUI : nomination d'un référent au COTECH (comité technique)
Concernant les modifications que l'on peut apporter au PLUI, nous avons rencontré Stéphane BONNASSIOLE (Agglo.), il ne s'agit que de modifications mineures.*

CENTRE COMMERCANT : DEMANDE

*Le Laboratoire du pied demande la suppression du mois de loyer de décembre.
Nous allons nous renseigner auprès du trésorier, des possibilités juridiques du conseil municipal en la matière.*

SIGNATURE CONVENTION « JARDINS PARTAGES »

Convention « Jardin partagé »

*Conforme au projet de Jardin partagé adopté par le dernier CM du 21 septembre 2020
C'est une convention entre le village d'Uzos et le centre social Cap de tout , la finalité étant d'aménager un Jardin partagé à Uzos .*

Apport de la commune d'Uzos

*Mise à disposition d'une parcelle de 800 m² situé à l'extrémité Est du terrain
« Laurecine »*

*Fournir un peu de matériel : du bois (pour construire l'aire de compostage , la serre ,
la clôture , ..) 1 toilette sèche , un système de récupération d'eau de pluie (cuve de
1000 L) ou 1 pompe.*

Besoins estimés à 2000 €, 3000 € maximum .

Activités et objectifs de l'association «Cap de Tout »

Aménager le jardin et l'accompagner dans son fonctionnement

*Intervention de l'animateur environnement de l'association Cap de Tout en
collaboration avec des habitants d'Uzos ;*

La première année, intervention de l'animateur au moins un jour par semaine .

*Les années suivantes, son activité au jardin sera moins régulière mais il aura toujours
un rôle de conseiller technique et éthique.*

Organiser des animations avec l'accord de la Mairie

*Ouverture aux écoles, repas collectifs , ouverture au public au moins 4 fois dans
l'année , ...*

Durée de la convention

*Durée d'un an ; bilan au terme de cette année et possibilité de renouvellement pour 2
années supplémentaires .*

Les 2 parties peuvent résilier la convention à tout moment avec un préavis de 3 mois.

A L'unanimité le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention.

INFORMATIONS DIVERSES

CEINTURE VERTE

Fort du constat que dans 10 ans 60% des agriculteurs prendront leur retraite, l'agglo. de Pau a mis en place un projet pour développer le maraîchage bio dans la ceinture verte de l'agglo. Paloise. Une réunion a eu lieu en mairie ave Patrick BURON, maire de MEILLON et partenaire du projet afin de recenser les terrains qui seraient libres sur la commune.

ENQUETE DEPLACEMENT URBAIN

Chritophe VICENTE (délégué SMTU), présente les remarques qu'il a faite lors de l'enquête des déplacements urbains : souhait que la commune soit desservie par le bus, qui aujourd'hui s'arrête au rond-point de la zone artisanale.

CCAS

Compte-tenu des restrictions sanitaires, le repas du CCAS n'aura pas lieu cette année. Lors de la dernière réunion du CCAS, il a été décidé de retenir désormais la date de 65 ans et non 60 ans pour bénéficier des cadeaux, sorties, repas. Cette décision a été prise afin de s'adapter à une réalité économique et sociale : départ à la retraite beaucoup plus tardif etc. Il a été décidé d'offrir en cadeau de fin d'année, un bon de retrait chez les commerçants d'UZOS :

- Boulangerie DALLY, Restaurant le Pare-Faim, Confiturerie MIOT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Le Maire,
Jean OTHAX*